



A P E X A

SIMPLEMENT BRANCHÉ

TOUT SUR LES DÉCLENCHEURS

Présentateur : Sébastien Rocco

Date : Juillet 2021

Question n° 1 :

- Dans le passé, avec les partenaires du G9, nous avons discuté du fait que le type de résiliation « Transféré » était plus neutre et devrait être utilisé à la place de « Décision d'affaires » pour des situations telles que des contrats créés par erreur ou une trousse sélectionnée par erreur. La raison « Décision d'affaires » donne l'impression d'une résiliation plus sérieuse.

Réponse:

- En étudiant les habitudes actuelles des utilisateurs, nous constatons que l'option « Décision d'affaires » est fréquemment sélectionnée lorsqu'un contrat a été créé par erreur ou en double. L'utilisateur qui refuse ou qui résilie le contrat a la possibilité d'inclure un commentaire avec des détails sur la raison précise de son action. Les améliorations les plus récentes du système comprennent des options permettant de supprimer les trousse d'entretien ou d'exigences des containers à contrat. Dans une prochaine version du système, il sera possible de supprimer une trousse contractuelle au complet d'un container à contrat. Une fois cette fonctionnalité mise en place, cela devrait permettre d'éliminer un grand nombre de contrats refusés ou résiliés sous le statut de « décision d'affaires » en raison d'une erreur.

Question n° 2 :

- Pour l'option *Conformité/parrainage modifiée depuis* - Si vous configurez ce déclencheur, cela génère-t-il une tâche uniquement si le Conseiller change ses réponses ou est-ce que cela crée une tâche à chaque fois qu'une question est « répondue » ?

Réponse :

- Pour ce déclencheur, une tâche n'est générée que si une question de parrainage ou de conformité existante est modifiée. Il ne générera pas de tâche lors du traitement initial des questions. Par exemple, vous créez un déclencheur pour la question n°24 – « *Avez-vous déjà été légalement tenu de verser des sommes à une entreprise ou à une personne, y compris des aliments matrimoniaux? Dans l'affirmative, fournissez des détails* ». Si la réponse initiale à cette question était « *non* », mais que le Conseiller se connecte et la change en « *oui* », et fournit les informations supplémentaires obligatoires; une tâche sera générée afin que vous sachiez exactement quelle partie du profil instantané examiner (Questionnaire de Sélection du Conseiller).

Question n° 3:

- J'ai cru comprendre qu'Equifax ne met à jour APEXA que lorsque le pointage franchit un certain seuil. Chaque seuil est de 25 points. Dans votre présentation, vous avez dit 1 point. Est-ce seulement si le pointage passe d'une plage à une autre ?

Réponse :

- C'est exact. Chaque plage de pointage de crédit est d'environ 25 points. APEXA est informée lorsqu'un pointage de crédit passe d'une plage à une autre, même si ce changement n'est que d'un seul point. Ce tableau met en évidence les plages exactes de pointage de crédit :

Code du seuil	Plage	Code du seuil	Plage
A	< 452	J	652 – 676
B	452 – 476	K	677 – 701
C	477 – 501	L	702 – 726
D	502 – 526	M	727 – 751
E	527 – 551	N	752 – 776
F	552 – 576	O	777 – 801
G	577 – 601	P	802 – 826
H	602 – 626	Q	827 – 851
I	627 – 651	R	> 851